



FEDERATION
BANCAIRE
FRANCAISE

Information et Relations extérieures

Paris, le 6 février 2015

Plus de 2000 milliards d'euros de crédits pour les projets des ménages et des entreprises en France fin 2014

Le financement de l'économie est la priorité des banques françaises. En 2014, elles ont continué d'accompagner activement les ménages et les entreprises, grâce à la solidité de leur modèle et leur gestion rigoureuse et responsable des risques.

Avec une progression de 2,3% sur un an, rythme nettement supérieur à la croissance, l'encours des crédits à l'économie a pour la première fois dépassé courant 2014 le cap des 2000 milliards d'euros. A fin décembre 2014, il s'élève à 2 018 milliards (1 969 milliards en 2013) d'après les derniers chiffres de la Banque de France¹.

Des crédits aux particuliers toujours dynamiques, notamment pour les prêts à l'habitat

A fin 2014, les crédits aux particuliers s'élèvent à 1 018 milliards d'euros, avec un rythme de croissance annuelle de 2,6%. L'augmentation des crédits immobiliers est de 2,3%². 13,2 millions de ménages détiennent un crédit en 2014, selon l'Observatoire des crédits aux ménages, soit 46,7% d'entre eux³.

Le financement aux entreprises augmente

L'encours de crédits aux entreprises est au total de 838 milliards d'euros à fin 2014. Il a cru de 2,2% sur un an. Les crédits nouveaux octroyés par les banques aux entreprises ont représenté 15,2 milliards en décembre, et plus de 184 milliards durant l'année 2014⁴.

Parallèlement, les grandes entreprises, mais aussi certaines ETI et PME, ont davantage recours au financement de marché, accompagnées par leurs banques. Il s'élève à 522,9 milliards d'euros à fin novembre 2014, soit plus de 38% des financements octroyés aux entreprises (fin 2009, cette proportion était de 30%).

L'accès au crédit des TPE/PME progresse encore

Les TPE/PME bénéficient de la moitié des crédits mobilisés par les entreprises. 372 milliards d'encours de crédits sont ainsi mobilisés pour les PME, à fin décembre 2014, en croissance de + 1,7% (+ 0,5% fin 2013). En 2014, 8 PME sur 10 (79%) ont obtenu les crédits de trésorerie

¹ Banque de France, à fin décembre 2014

² Banque de France, stat info Crédits aux particuliers, déc. 2014

³ Observatoire des crédits aux ménages, janvier 2015

⁴ Banque de France, stat info Crédits aux sociétés non financières

demandés, 11 points de mieux que fin 2013. Ce niveau dépasse les 9/10 pour les financements de projets d'investissement. L'accès au crédit des PME françaises se situe ainsi dans les niveaux élevés en Europe et ce depuis 2009.

De nouvelles initiatives collectives en faveur des TPE/PME ont marqué l'année 2014. Sur la base du rapport sur le financement des TPE de l'Observatoire du financement des entreprises, les banques ont mis en œuvre des mesures pour répondre rapidement aux demandes de crédit, expliquer le refus de crédit au client TPE ou encore indiquer les recours existants, tels que la Médiation du crédit. La FBF a également publié un guide sur « le financement court terme des TPE ». Enfin, un nouveau site de la profession bancaire, www.aveclespme.fr, apporte des réponses pratiques aux chefs d'entreprises (parler à son banquier, préparer un projet d'investissement...) ainsi que des témoignages de PME et de décideurs économiques locaux.

Marie-Anne Barbat-Layani, Directrice générale de la Fédération Bancaire Française, commente : « *La France bénéficie de conditions de crédit très favorables. C'est une chance pour notre économie et la preuve de l'engagement des banques françaises. L'évolution des chiffres du crédit en 2014, supérieure à la croissance de l'économie, démontre leur forte volonté d'accompagner les entreprises et les ménages dans leurs projets, par leur offre de financement diversifiée et la mobilisation de leurs réseaux sur le terrain.*

Alors que de nouvelles réglementations sont en voie d'élaboration, les banques françaises, avec les entreprises, resteront vigilantes à ce que les capacités de financement de l'économie soient préservées. Il en va de la compétitivité et du retour à la croissance, en France et en Europe, priorité des années à venir ».

Contact :

Pascal Hénisse – tél : 01 48 00 50 07 - e-mail : phenisse@fbf.fr

Terence de Cruz – tél : 01 48 00 50 70 - e-mail : tdecruz@fbf.fr

www.fbf.fr

✓ Suivre @FBFFrance